



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E182046

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2026

ÉDITÉ LE 06/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/02/2019

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/05/2024
1 000

Raison sociale : A.O.T.C

2 RUE GAMBETTA
77210 AVON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN 2019B00372

Siret : 848 419 172 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2029529-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145973265

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145973265

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 32 90 10 04

Portable : 06 32 90 10 04

Site Internet :

E-mail : aotc77300@gmail.com

Responsabilité légale :

OUARDI AMAR PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	11/02/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/02/2025
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	18/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/02/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	11/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/02/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/02/2025
o Ventilation mécanique	19/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.